



Septembre 2023



## Communiqué aux parents

Tous les membres du personnel de l'école Sainte-Geneviève sont heureux d'accueillir vos enfants pour cette nouvelle année scolaire qui débute. Notre école s'est refait une beauté pendant l'été et nous sommes tous ravis d'habiter ce nouvel environnement. Nous avons, encore cette année, plein de projets en tête pour que les élèves puissent se développer, faire des découvertes et vivre des réussites.

Afin d'assurer et de faciliter une bonne communication, vous recevrez le communiqué aux parents par courriel de façon mensuelle. Vous pourrez également le consulter sur le site Internet de l'école dans la section Parents. L'utilisation de ce site permet de réduire une quantité importante de documents que nous vous faisons parvenir habituellement par le sac d'école de votre enfant. Nous vous recommandons de le placer dans vos favoris afin de le consulter régulièrement. Voici le lien vers le site de l'école :

[Accueil - École primaire Sainte-Geneviève \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

Au plaisir de collaborer avec vous. Bonne rentrée à tous !

**Véronique Bouchard, Directrice**

---

### **SECRETARIAT**

Veillez prendre note que le secrétariat de notre école est ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 h00. Vous pouvez communiquer avec Mme Kim Pagé Boissonneault au 418-652-2154 poste 3930

## HORAIRE DE L'ÉCOLE

Préscolaire		
	4 et 5 ans	Adaptation scolaire
Avant-midi	8 h 22 à 10 h 39	8 h 22 à 10 h 55
Après-midi	13 h 07 à 15 h 32	13 h 07 à 15 h 32

Primaire				
	Primaire régulier		Adaptation scolaire	
Avant-midi	8 h 22 :	entrée des élèves	8 h 22 :	entrée des élèves
	8 h 27 :	début des cours	8 h 27 :	début des cours
	10 h 27 :	récréation	10 h 27 :	récréation
	10 h 47 :	début des cours	10 h 47 :	début des cours
	11 h 47 :	fin des cours	11 h 47 :	fin des cours
Après-midi	13 h 07 :	entrée des élèves	12h52:	entrée des élèves
	13 h 12 :	début des cours	12h57:	début des cours
	14 h 12 :	récréation	14 h 12 :	récréation
	14 h 32 :	début des cours	14 h 32 :	début des cours
	15 h 32 :	fin des cours	15 h 32 :	fin des cours

### Surveillances

Les heures où les enseignants surveillent sur la cour sont :

Entrée des élèves		Sorties des élèves	
Matin	Midi	Midi	Fin de journée
8h12	13h02	11h47	15h32

**Nous vous demandons de vous assurer que votre enfant n'arrive pas trop tôt et qu'il quitte promptement à la fin des cours. Le midi, la cour de récréation est réservée aux usagers du service de garde. Nous comptons sur vous pour que votre enfant respecte cet horaire.**

## **DATES ET ÉVÉNEMENTS À RETENIR**

Le calendrier du Centre de services des Découvreurs est disponible au lien suivant : [https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/02/Calendrier-scolaire-2023-2024\\_Primaire.pdf](https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/02/Calendrier-scolaire-2023-2024_Primaire.pdf)

### **Journées pédagogiques flottantes à ajouter au calendrier scolaire :**

- Vendredi, le 8 décembre 2023
- Lundi, le 11 mars 2024
- Vendredi, le 14 juin 2024
  
- Lundi, le 2 octobre 2023 : Élection partielle Jean-Talon / Congé des élèves

### **Assemblée générale des parents :**

Nous vous rappelons l'assemblée générale des parents qui aura lieu le 13 septembre prochain à 19h15 à la bibliothèque

## **PHOTOS SCOLAIRES**

Les photos se prendront à l'extérieur si la température le permet selon l'horaire suivant :



	Lundi 11 septembre	Mardi 12 septembre	Mercredi 13 septembre	Jeudi 14 septembre
8h27	Émilie	Amélie	Catherine CB	Julie R
9h27	Mélanie C	Aricia	Isabelle et Julie	Mélanie B
10h47	Camille	Nathalie	Andréa	Catherine V
13h12	Christine	Justine	Andrée-Anne	Marlène
14h32	Geneviève	Mariève	Audrey	

## COMMUNICATIONS ET BULLETINS

### 1<sup>ère</sup> année à 5<sup>ème</sup> année :

L'année scolaire 2023-2024 sera divisée en trois étapes selon la pondération suivante:

- 1<sup>re</sup> étape : 20% (août 2021 à novembre 2023)
- 2<sup>e</sup> étape : 20% (novembre à mars 2024)
- 3<sup>e</sup> étape : 60% (mars à juin 2024)

Voici les dates des communications et des bulletins pour l'année à venir :

1 <sup>re</sup> communication	13 octobre 2023
Rencontre de parents	16 novembre 2023
Bulletin de la 1 <sup>re</sup> étape	16 novembre 2023
Rencontre de parents (sur invitation)	Mars 2024
Bulletin de la 2 <sup>e</sup> étape	12 mars 2024
Bulletin de la 3 <sup>e</sup> étape	1 <sup>er</sup> juillet 2024

### 6<sup>ème</sup> année -Anglais intensif ½ journée

L'année scolaire 2023-2024 sera divisée en deux étapes selon la pondération suivante:

- 1<sup>re</sup> étape : 50% (août 2021 à janvier 2024)
- 2<sup>e</sup> étape : 50% (janvier à juin 2024)
- 

1 <sup>re</sup> communication	15 novembre 2023
Rencontre de parents	16 novembre 2023
Bulletin de la 1 <sup>re</sup> étape	29 janvier 2023
Rencontre de parents (sur invitation)	Mars 2024
2 <sup>e</sup> communication	11 avril 2024
Bulletin de la 3 <sup>e</sup> étape	1 <sup>er</sup> juillet 2024

Il est important de spécifier que les communications, les bulletins et les facturations seront disponibles sur le **Mozaik-Portail parents** Voici l'adresse pour y accéder ou pour créer votre compte : Allez sur : [www.portailparents.ca](http://www.portailparents.ca)

Voici également un lien vers une capsule d'information qui vous expliquera le fonctionnement de cette plateforme de communication entre l'école et la maison : [Capsule d'information pour les parents Mozaik-Portail](#)

## **Mozaïk**

Il est possible d'informer l'école d'une absence à venir et de motiver l'absence ou le retard de votre enfant directement sur Mozaïk ou par l'application Mparent.

**Mparent** Téléchargez-le dès maintenant :

Sur Google Play :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.grics.mozaik.portail.parents>

Sur l'Appstore: <https://apps.apple.com/ca/app/mparent-portail-parents/id1532289124?l=fr>

## **PARTENARIAT AVEC ENTRAIDE DIABÉTIQUE**

Nous avons un partenariat avec Entraide diabétique. Le bac situé sur la rue d'Amours nous permet d'amasser un montant à chaque mois pour la revitalisation de notre bibliothèque. Donc, si vous avez des vêtements ou petits objets à donner, vous pouvez en disposer à cet endroit.

## **DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES**

Il est permis de venir à l'école à vélo ou en planche à roulettes. Des supports à vélo sont installés à cet effet. Le port du casque protecteur est très fortement recommandé. Sur l'ensemble du terrain de l'école, l'élève doit circuler à pied. Le stationnement est strictement réservé aux membres du personnel. Afin d'assurer la sécurité des élèves, les parents qui accompagnent leur enfant en voiture doivent stationner leur véhicule sur l'avenue de Cherbourg et le laisser descendre sur le trottoir devant l'école.

## **STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE**

La sécurité est une préoccupation majeure aux abords de l'école. C'est pourquoi nous vous rappelons que toute circulation sur le stationnement de

l'école est interdite entre 7h et 17h45. Nous vous remercions de respecter cette consigne et de nous aider à assurer la sécurité de nos élèves.

---

## **DÉMÉNAGEMENT**

Il arrive, en cours d'année, que des familles changent d'adresse et/ou de numéro de téléphone tout en demeurant sur le territoire de notre école. Il est important de nous en aviser afin de mettre à jour le dossier des élèves concernés.

---

## **MODIFICATION DE VOTRE ADRESSE COURRIEL**

Comme vous le savez, des informations importantes vous sont acheminées tout au long de l'année, par courriel. Si des modifications sont apportées à votre adresse courriel, n'oubliez pas d'en aviser la secrétaire de l'école.

---

## **ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS À L'ÉCOLE**



Selon la loi médicale (L.R.Q. M-9), l'école ne peut, en aucun cas, administrer un médicament prescrit ou libellé par la pharmacie à un enfant, sans le consentement écrit des parents. Vous pouvez vous procurer un formulaire d'autorisation de distribuer un médicament au service de garde, au secrétariat ou sur le site de l'école (onglet Parents, dossier Santé).

Les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le médicament sont requis : il importe donc de toujours remettre le contenant original identifié au nom de l'enfant. Sur cette étiquette doivent figurer le nom de l'enfant, le nom du médecin (si médicament prescrit), le nom du médicament, la date de péremption, la posologie et la durée du traitement.

---

## **PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES**

Depuis le 28 août dernier, le processus de traitement des plaintes au sein des différents Centres de services scolaires a été modifié, avec l'arrivée en poste du [Protecteur national de l'élève](#).

Le Protecteur national de l'élève chapeaute une équipe de protecteurs régionaux de l'élève dont le mandat est de veiller à faire respecter les droits des élèves et de leurs parents.

Pour en savoir plus sur le processus, rendez-vous sur le site du CSSDD dans la section [Traitement des plaintes](#).

---

## **VOUVOIEMENT**

Nous souhaitons apprendre aux enfants l'utilisation du vouvoiement à l'école afin de leur permettre de développer un langage courtois. Ainsi, les élèves s'adresseront aux adultes en leur disant « VOUS », « MADAME » ou « MONSIEUR ».

---

## **VOYAGES PENDANT L'ANNÉE SOLAIRE**

La Loi sur l'instruction publique prévoit qu'une année scolaire comporte 180 jours de présence en classe pour les élèves. Advenant que vous deviez vous absenter pendant cette dernière, vous devez aviser la direction pour connaître les enjeux liés à cette absence.

## **COLLATION**

### **Campagne de promotion « Les collations pour l'école »**

En ce début d'année scolaire, nous sommes heureux de vous présenter la campagne de promotion « **Les collations pour l'école** ». Cette campagne souhaite :

- Promouvoir de saines habitudes alimentaires;
- Favoriser la réussite scolaire;
- Aider votre enfant à grandir en santé.

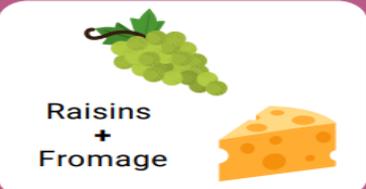
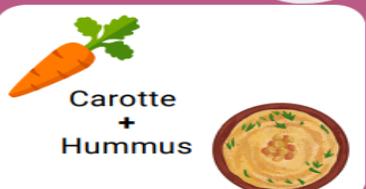
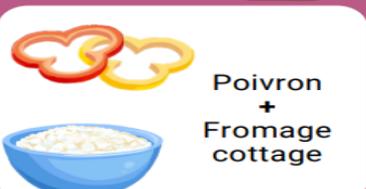
**Voici donc des idées de collations autorisées à l'école :**

### Idées de collations

**Sans arachides  
et sans noix**

**Collation légère** = un seul aliment  
**Collation soutenante** = plus d'un aliment

Exemples de collations soutenantes:

 <p>Raisins + Fromage</p>	 <p>Céréales sèches à grains entiers + Pouding au lait maison</p>	 <p>Pomme + Yogourt</p>
 <p>Lait + Muffin maison</p>	 <p>Cantaloup + Pois chiches grillés</p>	 <p>Carotte + Hummus</p>
 <p>Poivron + Fromage cottage</p>	 <p>Céleri + Œuf cuit dur</p>	 <p>Craquelins à grains entiers + Tartinade de tofu</p>

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale  
**Québec** 

Les collations pour l'école

## **SERVICES PARTICULIERS**

Plusieurs services sont offerts aux élèves qui présentent des besoins spécifiques.

- **L'orthopédagogie** est un service offert aux enfants qui ont besoin d'une aide spécialisée passagère ou prolongée au niveau de leurs apprentissages en français et/ou en mathématique.
- **L'éducation spécialisée** est offerte aux enfants dont le comportement ou les attitudes demandent un suivi particulier.
- **L'ergothérapie** est un service visant principalement à accompagner les enseignant(e)s en classe, afin de déterminer où se situe le groupe quant à différentes habiletés motrices, dans le but de mettre des stratégies en place pour aider l'ensemble des élèves à progresser en cours d'année scolaire.
- **La psychoéducation** est un service d'accompagnement et d'évaluation pour l'élève en difficulté d'adaptation ainsi que pour son entourage.
- **L'orthophonie** est un service offert à différents niveaux (enfant, équipe-école, parents) pour les élèves qui présentent un retard ou un trouble de langage ou de la communication.
- **La psychologie** est un service qui permet d'offrir un service de soutien aux enfants, à leurs parents et aux intervenants de l'école.

Les parents de l'OPP vous invitent à consulter le site FB du quartier Sainte-Geneviève via ce lien : [Lien](#)

